La plume de l'Orient

Lettre des Amis du Musée de la Compagnie des Indes

Citadelle de Port-Louis

N°12

Avril 2025

Edition périodique de l'Association des Amis du Musée de la Compagnie des Indes - 7 rue de la Chênaie 56530 GESTEL

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La baie de Manille. Gallica

Sommaire

Éditorial ..... page 2

Paire de statues représentant un couple de mandarins dit « magots »
Brigitte Nicolas ..... page 2

L'expédition de Jazier de La Garde contre Moka 1737
Lukian Prijac ..... page 7

La grande aventure des archives de trois continents
Lorena Cabello Ibáñez &
Marina Serrano Muñoz ..... page 12

Les Philippines espagnoles au XVIème siècle
Marie-Françoise Breton ..... page 17

Vie de l'AMCI ..... page 26

Directeur de la publication	Georges Hesters
Rédacteur en chef, mise en page	Guy Tournier
Comité de rédaction	Marie-Françoise Breton
	Claude Chrestien
	Gérald Hussenot-Desenonges

Adhésion aux Amis du Musée de la Compagnie des Indes :

Cotisation individuelle	30 €
Cotisation couple	40 €

Association d'intérêt général à caractère culturel - loi 1901
RNA W561000170 – S/Préfecture Lorient – Siret 404 385 759 00018

Editorial

Nous voici à la 12° lettre des Amis que nous avons choisi d'intituler dorénavant « La Plume de l'Orient » pour conférer à ce document un peu de nostalgie de cette époque lointaine où les courriers parvenaient en Europe après six à sept mois de voyage : Connaissements maritimes nécessaires à l'accompagnement des cargaisons, instructions aux capitaines, mémoires, lettres, échanges entre le Conseil Supérieur de Pondichéry, les conseils des comptoirs et la Compagnie, inventaires etc … tous documents sans lesquels l'histoire n'aurait pu être écrite, mais qui offraient aussi aux européens ce fameux « goût de l'Orient », les autorisant un voyage imaginaire dans le temps et l'espace qui perdure encore aujourd'hui.

Cette fois-ci nous irons des « figures chinoises » récemment acquises par le Musée, à la conquête par les espagnols de l'archipel philippin, au contact avec la Chine, en passant par Séville, centre névralgique du commerce espagnol avec le Nouveau Monde et siège des « Archives » dans la fameuse « Casa Lonja de Mercaderes ». Ce détour par l'Espagne nous parut intéressant à souligner pour évoquer l'immense épopée ibérique colonisatrice et commerciale mondialisée.

Grace à l'apport de Lukian Prijac, historien de l'Université de Bretagne Sud, nous évoquerons les relations tumultueuses de la France avec les imams yéménites de Moka au sujet du café, « symbole universel de partage et de connexion entre les cultures, unissant Orient et Occident autour d'un même rituel » comme l'évoque le poète Mahmoud Darwich (Antoine Galland, Kawa arabica–suivi de De l'origine du café et du progrès du café, Orients Éditions, 2024).

Sachez aussi que l'Association poursuit avec assiduité et persévérance la défense et l'illustration du Musée et de l'histoire des Compagnies des Indes au travers de ses relations avec les différents acteurs institutionnels, quand bien même les perspectives actuelles ne correspondent pas toujours avec nos souhaits et ambitions.

La rade de Lorient, siège historique de la Compagnie des Indes, mérite une reconnaissance à la hauteur de son passé, dans le cadre exceptionnel donné par la confluence du Scorff et du Blavet.

Bonne lecture.

--: --

Paire de statues représentant un couple de mandarins dit « magots » reposant sur deux sellettes

Un achat ferme sous préemption à Drouot

Brigitte Nicolas
Conservatrice en chef du patrimoine
Directrice du musée de la
Compagnie des Indes

Les Européens arrivant dans les ports de Chine de Canton et d'Amoy découvrent, au début du XVIIIe siècle, les représentations traditionnelles des ancêtres. Réalisées souvent sous forme de statuettes de terre crue séchée et peinte et présentant

d'authentiques cheveux et poils, elles n'étaient pas, à l'origine, réalisées pour l'exportation.

Paire de statues représentant un couple de mandarins dit « magots », Chine pour l'Europe reposant sur deux sellettes. (non représentées).
Dynastie Qing, fin du règne de QIANLONG (1736-1795). Vers 1780-1795. Moulage, modelage, émail / Menuiserie / Terre crue séchée, émaux polychromes, poils, cheveux / Bois exotique

Mais officiers et subrécargues en décidèrent autrement. S'adaptant à cette demande nouvelle, les sculpteurs chinois réalisent des couples d'ancêtres en terre cuite polychrome pourvus, pour beaucoup, de têtes oscillantes. Les effigies de mandarins s'imposent dans cette production à destination de l'Europe. Elles sont pour la plupart, en terre cuite peinte, tandis que les chevelures et barbes présentent d'authentiques cheveux et poils humains (ou s'agit-il de crin ?).

Huit d'entre elles se trouvent encore dans la collection royale britannique. Un tableau royales peint par John Zoffany en 1764, représentant la reine Charlotte, épouse du roi Georges III, présente à l'arrière du fauteuil de la reine, deux mandarins debout, de semblable nature. Ils sont proches de l'une des figurines conservées au Peabody museum de Salem, datée de 1790 et présentée en vis à vis du détail du tableau dans les images ci-après.

Reine Charlotte - collections royales britanniques
John Zoffany

Le *royal Kunstkammer* danois conserve plusieurs figures chinoises qui permettent de visualiser la variété de ces figures et de comprendre l'engouement qu'elles ont suscité en Europe jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Ces deux groupes sont entrés dans les collections royales danoises en 1732 et en 1762 pour un Chinois assis sur un rocher.

Groupe de l'homme et de l'enfant

Les collections de Christophe-Paul de Robien (Rennes), inventoriées en 1794, sont riches d'au moins trois couples de Chinois à tête oscillante, que les détracteurs des « chinoiseries » nomment « bouddhas branle-tête ». Christophe-Paul de Robien en parle dans son manuscrit sous l'appellation Pagode ou Magot.

Musée des Beaux-Arts, Rennes
Collection de Robien

Vers 1750, deux inventaires après décès de marins morts à bord de vaisseaux de la Compagnie des Indes, rentrant de Chine, indiquent qu'ils ramènent, chacun, une de ces « figures chinoises »[1]. En 1772, il en est également fait mention dans la vente annuelle à Lorient. En 1790, Thomas-Simon Bernard (1741-1794), administrateur de la Compagnie des Indes fait venir à son intention, par le vaisseau le *Dauphin*, armé en 1785 de Lorient à destination de la Chine, plusieurs caisses de marchandises. Charles de Constant, subrécargue de la Compagnie des Indes, est chargé de la composition des caisses.

Huit d'entre elles contiennent une figure de Chinois ou de Chinoise.

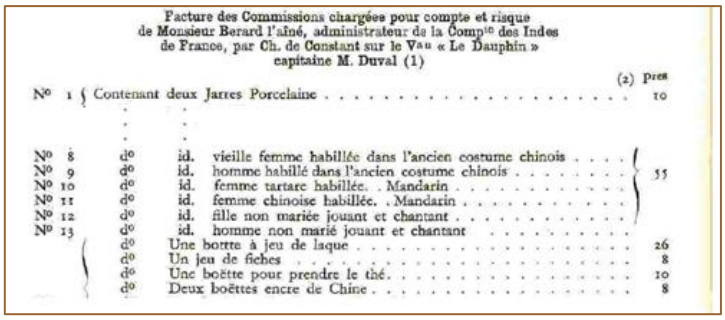

Facture des Commissions chargées pour compte et risque
de Monsieur Berard l'aîné, administrateur de la Comp^ie des Indes
de France, par Ch. de Constant sur le V^au « Le Dauphin »
capitaine M. Duval (1)

				(2) Prix
N° 1	Contenant deux Jarres Porcelaine			10
N° 8	d°	id.	vieille femme habillée dans l'ancien costume chinois	55
N° 9	d°	id.	homme habillé dans l'ancien costume chinois	
N° 10	d°	id.	femme tartare habillée. . Mandarin	
N° 11	d°	id.	femme chinoise habillée. . Mandarin	
N° 12	d°	id.	fille non mariée jouant et chantant	
N° 13	d°	id.	homme non marié jouant et chantant	
	d°	Une boîtte à jeu de laque		26
	d°	Un jeu de fiches		8
	d°	Une boëtte pour prendre le thé		10
	d°	Deux boëttes encre de Chine		8

Les inventaires après décès du XVIIIe siècle montrent que ces statues figuraient fréquemment dans les collections des amateurs d'art. Elles apparaissent sous les noms de figures de Chine, pagodes ou magots[2].

Un inventaire après décès pour la vente du 23 février 1756, d'un cabinet de curiosités d'une maison située quai au vin à Nantes, en recense un nombre tout à fait extraordinaire :

[1] Lorient, Service historique de la Défense, 1 P 97. *Registre d'inventaire et vente des hardes des morts du vaisseau Le Duc de Béthune, 3 février 1751-16 mars 1753*. Chine. S. Douillard, second enseigne

[2] Annonce pour une vente d'un cabinet de curiosité d'une maison située quai au vin à Nantes, 23 février 1756. Imprimerie Joseph Vatar, Imprimeur du Roi

Figures, porcelaine de chine et du japon :

- *Les principales sont plus de trente Pagodes très belles, debout, assises ou accroupies, depuis dix pouces jusqu'à deux pieds & toutes richement ornées.*
- *Un fort Pénitent accroupi sur un Rocher, draperie vert céladon*
- *Un plus petit Pénitent*
- *Deux très beaux & très fort Magots Chinois accroupis ; & un très grand nombre d'autres Figures de toutes espèces couchées, debout, montées sur des animaux ou piédestaux[3], au nombre de cent cinquante ou deux cents, diverse Maisons & plusieurs autres Sujets de Chine*

De même l'inventaire après décès de feu M. de Morand, chirurgien, en date de 1773 recense, parmi de très nombreux objets exotiques dignes d'un cabinet de curiosités, les objets suivants :

- *Figures de pâtes des Indes[4] :*
- *Un vieillard chinois à tête branlante, hauteur douze pouces 6 lignes.*
- *Deux autres figures, l'une d'homme, l'autre de femme, habillées d'étoffes, hauteur de chaque 13 pouces.*
- *Un homme et un enfant, les têtes et les mains sont branlantes.*

Les exemples de cette nature pourraient se multiplier. D'ailleurs, les auteurs de l'inventaire après décès de feu M. Bailly[5], indiquent en 1766 que parmi les ouvrages chinois, les figures sont « communes » :

- *Deux jolies Figures d'Homme Chinois, faites-en yvoire & coloriées, les Figures Chinoises sont moins communes en yvoire, qu'en toutes autres matières.*

Le couple de mandarins que le musée a souhaité acheter date probablement des années 1780-1790. Leurs têtes sont oscillantes et ils sont proches d'exemples connus dans diverses collections publiques américaines et britanniques.

Voici la description donnée par l'étude de Maigret :
« *CHINE Paire de rares et grandes figurines représentant un couple de mandarins dit « magots » en terre cuite peinte, traité en polychromie. Ils se tiennent debout, les costumes richement décorés à l'imitation de la soie le personnage féminin porte une veste noire à motifs dorés de vaguelettes à la base, la robe couleur abricot à motifs naturalistes de fleurs, de nuages et de rochers, parée de boucles d'oreille et d'épingles à cheveux maintenant un chignon à l'imitation du corail. L'homme portant un manteau abricot, la bordure en noir rehaussée d'or, la robe à fond turquoise décorée de nuages, de dragons à quatre griffes[3], de vaguelettes, de rochers les cheveux ornés d'un bandeau noir. Les têtes sont amovibles et lestées par un plomb. Ils reposent sur deux grandes sellettes quadrangulaires ajourées en bois exotique probablement de la même époque. Les motifs de dragons à quatre griffes décorant le costume du personnage masculin pourraient le rattacher à la Cour impériale, ces motifs étaient réservés aux fils du Ciel (enfants de l'Empereur)* »

Ces figurines représentant des magots furent exportées en Occident où elles eurent beaucoup de succès. On en trouve dans les grandes collections princières et royales : Buckingham Palace en Angleterre, Palais d'Amalienborg au Danemark et dans la résidence de l'Electeur de Saxe et roi de Pologne, Auguste Le Fort. Cet engouement a perduré au XIXe siècle comme en témoigne les deux grandes

[3] Note de B. NICOLAS : rectification : cet argument est dénué de fondement, les représentations de dragons à 4 griffes étaient communes aux personnes ordinaires, le dragon **à 5 griffes** était réservé à l'empereur.

figurines se trouvant au Café des Deux Magots dans le 6e arrondissement de Paris qui fête cette année ses 140 ans. Ces modèles furent également copiés par les différentes manufactures européennes de céramiques : magots en porcelaine tendre de Chantilly, Saint-Cloud, en porcelaine dure de Meissen dès 1710, en faïence de Strasbourg ...

Le musée de la Compagnie des Indes poursuit donc sa politique d'acquisition avec assiduité dans le domaine des objets d'art d'exportation chinois importés au XVIIIe siècle par les Compagnies des Indes et même par ses agents. Ces objets en font clairement partie.

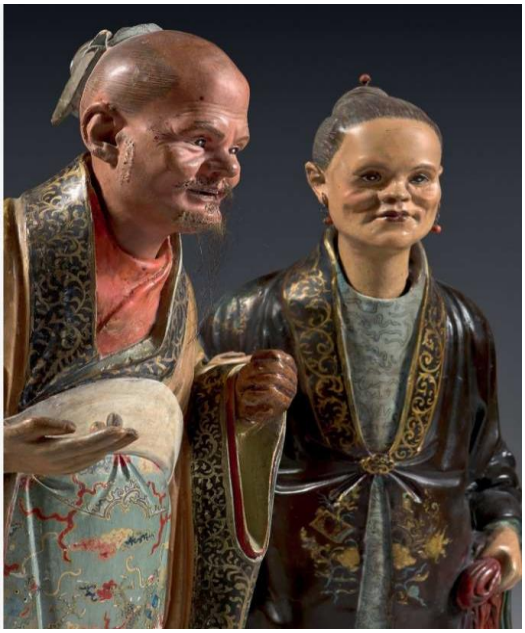

Remarques :

Le service des musées de France et notamment sa Cheffe du bureau des acquisitions, de la restauration, de la conservation préventive et de la recherche, Christine Germain-Donnat, était très en faveur de cette procédure de préemption qui a reçu très rapidement un avis favorable.

La procédure de préemption a pu être menée avec succès auprès de l'étude de Maigret au cours de la vente aux enchères, par Brigitte Nicolas, le 13 décembre dernier à l'hôtel Drouot.

Le Château de Versailles a émis une demande de prêt avant même que les magots ne soient arrivés au musée, pour l'exposition temporaire sur les jardins français et européens de la seconde moitié du XVIIIe siècle. En effet le jardin anglais de Marie-Antoinette, au Petit Trianon, est souvent considéré comme l'exemple même du raffinement de l'art des jardins, en France. Il s'agit, en réalité, d'un « jardins anglo-chinois ou nouveaux jardins à la mode » parmi d'autre, dont le goût se répand en Europe à partir des années 1750.

-- : --

L'expédition Jazier de La Garde contre Moka (1737)

Lukian Prijac
Université Bretagne Sud, Lorient

Pour être connue des marchands portugais, hollandais, anglais, Moka n'avait pas attendu les voyages d'exploration des Malouins dès 1708 par les capitaines de La Merveille et La Roque de la *Compagnie des Indes de Saint Malo*, dans cette *Arabia felix* sur laquelle s'étendait le royaume du Yémen, le plus riche des États arabes indépendants.

Le Yémen, qui a d'abord importé son café d'Éthiopie[4] au milieu du XVème siècle, en possède une culture établie au XVIIème et au début du XVIIIème siècle, bénéficiant d'un monopole sur ses plantations et sa commercialisation[5].

[4] Histoire du grain

[5] Histoire de la boisson

Ce produit est devenu en quelques décennies un produit de grande consommation, d'abord dans le Proche-Orient puis en Europe.

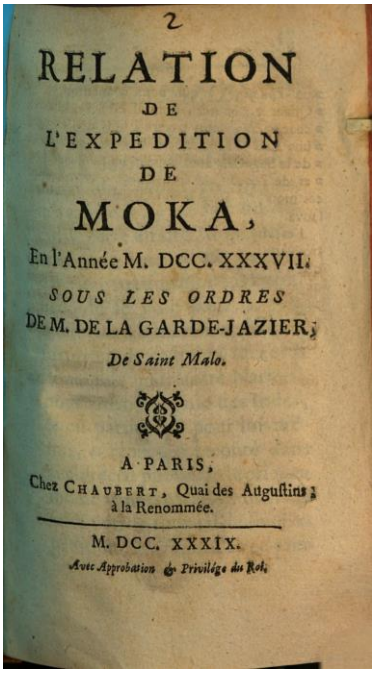
2
RELATION
DE
L'EXPEDITION
DE
MOKA,
En l'Année M. DCC. XXXVII.
SOUS LES ORDRES
DE M. DE LA GARDE-JAZIER,
De Saint Malo.
A PARIS,
Chez CHAUBERT, Quai des Augustins,
à la Renommée.
M. DCC. XXXIX.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

Tout d'abord importé des Échelles du Levant via les commerçants vénitiens ou des comptoirs européens en Inde via le commerce « d'Inde en Inde », ces derniers décident à la fin du XVIIème siècle d'aller le chercher directement à sa source, en droiture, à Moka. Ce port et ceux qui le possèdent (les imāms de Sanaa[6] de la dynastie des Qāsimī) en tire prospérité et puissance, par le commerce principalement lié au café.

Une présence française sur la mer rouge

Lors du premier voyage en droiture entre Saint-Malo et Moka[7] dans le but d'aller y commercer le café en 1708, le capitaine de La Merveille commandant du navire *Le Curieux*[8], signa avec l'imam yéménite de la dynastie des Qāsimī[9], Al-Madhī Muḥammad b. al Madhī Aḥmad, un traité avantageux selon lequel les Français ne payeraient que 2,25% sur toutes les marchandises qu'ils introduiraient ou qu'ils exporteraient par Moka, alors que les autres nations en payaient beaucoup plus sans comprendre comment Monsieur de La Merveille avait réussi ce tour. La France possédait à Moka un consulat et la Compagnie une loge. Une petite communauté française y vivait à l'année.

Concrètement ce traité était surtout dommageable à l'imam qui voyait fondre ses revenus assis en grande partie sur le produit des douanes désormais submergées par des produits français en provenance de France ou des Indes, faiblement taxés. Du côté yéménite, un mouvement de résistance se dessina dans les années 1730 lors de la nomination d'un nouveau gouverneur de Moka en la personne de Faqīh Ahmad b. Yaḥyā Khazindār. Pour corriger les effets du traité, le gouverneur de Moka prit une mesure unilatérale et radicale : il rétablit purement et simplement les droits de douane à 5%.

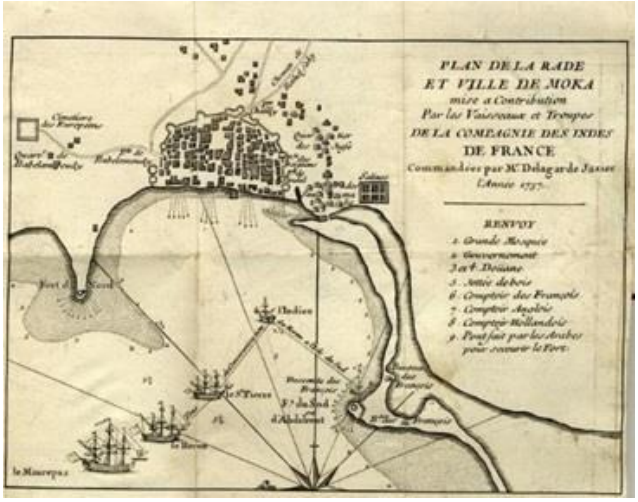

Réaction des autorités françaises

La Compagnie des Indes orientales, intéressée au premier chef dans l'affaire, jeta les hauts cris, parla de spoliations, de concussions, et jugea qu'il était nécessaire, non seulement pour l'utilité du commerce français, mais encore pour la gloire de la nation, de faire sentir qu'on ne violait pas

[6] Capitale et plus grande ville du Yémen
[7] Port sur la côte est de la mer rouge, actuellement au Yémen
[8] Cf Relation du voyage de Moca, fait par le Sr de La Merveille dans le vaisseau *Le Curieux*
[9] Famille régnante des émirats de Ras al-Khaimah et Sharjah, parties constitutives des Émirats arabes unis

impunément la foi jurée et les accords internationaux.
Avec l'agrément du roi Louis XV, une expédition punitive fut décidée contre Moka. Il ne s'agissait pas de ruiner une ville dont la destruction aurait été aussi fâcheuse pour le commerce de la Compagnie que funeste aux Arabes ; mais on estimait qu'il était dangereux de rester dans l'inaction autant que de se porter aux dernières extrémités.

Il fallait y aller avec circonspection afin de ne pas léser le travail de confiance accompli jusqu'ici par la Compagnie afin de ne pas anéantir des années de bonnes relations. Mais l'utilisation de la fermeté où la force des armes n'était pas exclue en dernière extrémité.

Si l'entreprise ne rencontrait aucun succès, les affaires de la Compagnie se trouveraient dans une situation encore plus fâcheuse, car on n'aurait tiré d'autre fruit de cette expédition que la manifestation d'une colère impuissante, propre à augmenter la fierté et la haine des peuples de l'Arabie et à provoquer notre exclusion du port de Moka.

On envisagea donc d'intimider la ville coupable et de profiter de sa crainte pour obtenir des réparations touchant le passé, et pour l'avenir un traité plus solide et si possible plus profitable encore. Le plan de la Compagnie était le suivant : dès qu'il serait en rade de Moka et en état d'agir, le capitaine de la Merveille enverrait à l'imam les lettres écrites à ceux-ci par le Conseil supérieur de Pondichéry. Sans attendre leur réponse, il commencerait ses opérations et travaillerait ensuite à rapprocher les points de vue antagonistes, mais exigerait toutefois pendant les pourparlers (car nécessité ferait loi) qu'on le ravitaillât en eau et en vivres frais, ainsi que des otages d'un rang à répondre aux événements.

Vue du port de Moka

Afin de mener cette expédition délicate, la Compagnie se porta sur Pierre Alexandre Nicolas Jazier de La Garde de Saint-Malo. Ce dernier sert depuis plusieurs années la Compagnie en qualité de capitaine de vaisseau. Il est aussi, par sa mère (Charlotte Trouin, demoiselle du Gué épouse en 1697 de Pierre Alexandre Jazier, seigneur de La Garde) le neveu de l'illustre René Trouin, sieur du Gué, dit Duguay-Trouin[10] dont il édita les Mémoires, mais oublia de publier les siennes.
C'est à partir de son journal de bord que l'abbé Desfontaines en fit une relation éditée en 1739 à Paris, chez Chaubert, quai des Augustins, à l'enseigne de la Renommée : « *Relation de l'expédition de Moka, en l'année M. DCC. XXXVII, sous les ordres de M. De la Garde-Jazier, de Saint-Malo* ».
La Compagnie lui traça son plan d'action. M. Jazier de La Garde demeurerait libre d'ailleurs de modifier selon les circonstances les grandes lignes de ce programme.
Quant aux moyens pour y parvenir, ils se révélaient modestes à travers une escadre de quatre navires : *Le Comte de Maurepas*[11] dont il était capitaine, *Le Héron*[12], *Le Saint-Pierre*[13] et *L'Indien*[14]. Par surcroît, le Conseil de Pondichéry, escomptant au propre comme au figuré les succès de l'affaire, avait décidé de charger les vaisseaux de marchandises « *afin que l'entreprise fût tout à la fois glorieuse et utile* ». Vainement, M. Jazier de La Garde protesta contre une

[10] Duguay-Trouin 1673-1736
[11] Vaisseau de 500 tx, 1733_1745
[12] Construit à Lorient, 1731-1746
[13] Navire de la Cie des Indes 1737 - 1745
[14] Construit à Lorient, 1736-1752

conception utilitaire aussi étroite et dangereuse qui, en surchargeant ses vaisseaux, augmentait les risques de l'aventure, mais en vain.

Rassemblé dans la rade de Mahé à Pondichéry, en novembre 1736, il profita de ce moment d'attente pour y exercer ses troupes, forte de 330 hommes, aussi peu préparées à une telle expédition que les bateaux qui les portaient. À Goa, nouvelle escale. M. Jazier de La Garde se compléta en vivres. Il passe par l'île de Socotra où il reste un temps afin d'y établit son plan d'attaque et continuer à entrainer ses troupes.

Arrivée de l'escadre en mer rouge

Début janvier 1737, il fit voile vers le détroit de Bāb Al-Mandab et détacha en avant *Le Saint-Pierre* pour aller reconnaître Moka et avertir le gardien de la Loge française, nommé Mouchel, et l'aumônier, de sortir de la ville.

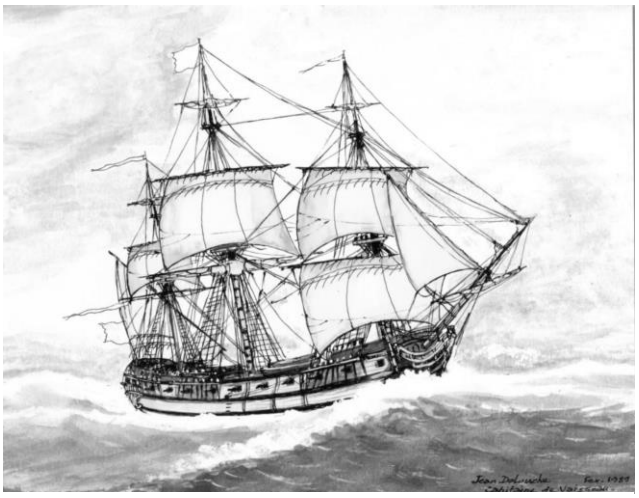

Navire de 520 tx – Aquarelle Jean Delouche

Suivant de près son navire éclaireur, il parut, le 27 janvier 1737, devant le port où il mouilla son escadre en ordre de bataille, canons tournés vers la ville.
Dès que le gouverneur de Moka, Faqīh Ahmad b. Yaḥyā Khazindār, fut instruit de la présence de plusieurs vaisseaux étrangers, il dépêcha, selon l'usage oriental, vers ses visiteurs, des bateaux chargés de présents. Mais les affaires s'arrêtèrent là, car les ambassadeurs furent faits prisonniers. Le gouverneur de Moka mit la ville sous défense.

Les pourparlers commencèrent par lettres échangées sachant que le siège de l'imam se tient à Sanaa, soit à huit jours de Moka dans les montagnes intérieures.
Mais Jazier de La Garde avait un autre ennemi : le vent du sud ou du nord selon l'heure de la journée qui en janvier-février souffle fort dans le sud de la mer Rouge à tel point que *Le Saint-Pierre* drossé sur un fond, ayant brisé son gouvernail, dut tirer le canon pour signaler son avarie et appeler du secours.

Ce temps diplomatique donnait au Gouverneur de Moka le temps de se renforcer, situation fâcheuse pour les Français dont le plan était basé sur une brusque action de surprise. Le seul avantage de ces derniers résidait dans la nature même de leur action offensive : incertain du lieu de leur descente, le gouverneur de Moka fatiguait en des va-et-vient inquiets, ses troupes dont le nombre malheureusement pour les Français s'accroissait de jour en jour. Moka était aussi défendu par deux forts d'origine ottomane.

Enfin, le ciel se montra plus clément et le débarquement fut décidé. M. Jazier de La Garde assembla son conseil de guerre et, sur l'avis des officiers qui connaissaient la côte, il fut décidé qu'on irait descendre à une demi-lieue du fort du nord pour être en état d'attaquer à la pointe du jour. En conséquence on résolut de laisser partir les lettres destinées à apprendre à l'imam les raisons de la présence des vaisseaux français dans la rade de Moka.
En attendant, les Français prirent un navire portugais et des navires arabes en guise d'otages.
M. Jazier de La Garde, qui avait justement besoin de quelques délais pour réparer ses navires avariés par la tempête, ne pouvait mettre ses menaces à exécution.
Dans l'espoir de prolonger les négociations il proposa au grand-trésorier de la ville de Moka, Agi-Hassem et à son gouverneur, Faqīh Ahmad b. Yaḥyā Khazindār, leur bête noire, de venir à son bord et d'y demeurer comme otages. Il appuya cette demande exorbitante d'une menace de bombardement de la ville. On devine le succès qu'elle obtint.

Le bombardement de Moka

La journée du premier février 1737 fut elle employée à mettre en place les navires et, dès qu'ils furent embossés, le bombardement commença. Les Yéménites répliquèrent, mais sans grands dommages (seul *L'Indien* reçut quelques boulets, ainsi que *Le Saint-Pierre* dont la chambre du conseil fut traversée).

Tandis que s'effectuaient les préparatifs d'un débarquement, une pirogue parut, apportant une lettre du qādī, second du gouvernement de Sanaa, conçue en termes conciliants : « *Nous avons reçu, disait celle-ci, la première lettre que vous nous avez écrite, avec celle de l'imam, à qui nous avons recommandé vos affaires pour le bien de ce pays-ci. Pensez qu'il faut le conserver et non le détruire. Ce qui est fait est fait ; malgré cela nous avons empêché votre maison d'être insultée et nous avons engagé les grands à ne pas prendre de parti. Si vous suspendez les hostilités, nous ne penserons plus à ce qui s'est passé ; mais si vous êtes dans l'intention de continuer, songez que Dieu ne bénit point ceux qui font violence et que ceux qui renversent seront renversés. Donnez-nous du temps, jusqu'à la réponse de l'imam, qui sera dans huit jours au plus, et vous aurez ce que vous souhaitez. Salut.* »

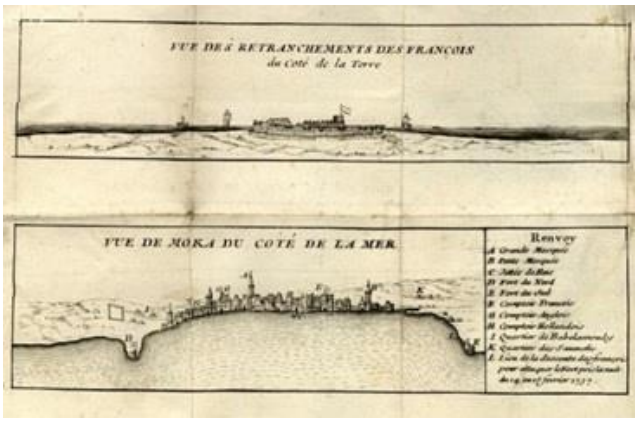

Moka, vu de la mer rouge

Les commandants de navire reçurent l'ordre de se tenir sur leur garde ; on mouilla les vaisseaux portugais entre la côte et *L'Indien*, et l'on fit main basse pour se ravitailler sur toutes les embarcations qui paraissaient en rade.

Les vents contraires tombés, le branle-bas de combat retentit.
L'escadre française commença de bombarder s'abstenant de canonner pour ne pas fournir de projectiles à l'ennemi qui ramassait les boulets français et les utilisait contre l'escadre. Le débarquement fut décidé pour la nuit du 14 au 15 février. Il n'était que temps. L'on comptait quatre-vingts malades dans l'escadre, et s'il avait fallu différer encore, l'expédition risquait d'échouer cette fois faute d'exécutants.

Le débarquement fut réalisé et le fort Qalʿat ʿAbd al-Raʾūf, pris. Elle n'avait coûté que quatre tués et douze blessés. Aucune riposte arabe ne vint. Juste une lettre afin de négocier ce qui fut accepté.
Le grand-trésorier Agi-Hassem arriva vers les quatre heures après-midi. Après un vain échange de reproches, il proposa le remboursement des sommes trop-perçus exigé par les Français et le rétablissement de leurs privilèges. M. Jazier de La Garde, mis en appétit par le succès, réclama en outre cent mille piastres pour couvrir les frais de son expédition, la signature d'un nouveau traité, avec des plénipotentiaires dûment autorisés par l'imam, et des otages.

Les négociations s'engagent : otages, ruses, duplicité, menaces d'envahir Moka, temps long des courriers en direction de Sanaa, un accord fut trouvé. La proposition ayant paru sincère, M. Jazier de La Garde estima que l'on pouvait conclure un armistice sur les bases suivantes : d'abord, l'imam ferait payer à Faqīh Ahmad b. Yaḥyā Khazindār, gouverneur de Moka, les frais de l'expédition ; secondement, celui-ci restituerait les sommes qu'il avait forcé les commerçants français à payer, au-dessus de 2,5% pendant son administration (soit 82 000 piastres), ainsi que les amendes diverses infligées aux Français ; troisièmement, pour empêcher le pillage de la ville, le qādī et le gouvernement de Moka pourvoiraient à la subsistance en eau et en vivres des soldats français ; quatrièmement enfin, un envoyé de l'imam, dûment mandaté, viendrait rétablir les Français dans tous leurs privilèges et conclure avec eux un traité solide et durable.

Tout en renforçant encore ses positions, M. Jazier de La Garde, régulièrement ravitaillé par les Arabes, daigna se montrer bon prince et ne mit plus obstacle aux allées et venues des bateaux pêcheurs ou commerçants. Il résolut d'attendre l'expiration des délais accordés pour agir.

De part et d'autre, on se contenta donc de s'observer. Bientôt, on apprit que Shaykh Muḥyī al-Dīn b. Jābir al-ʿArāsī, gouverneur de la ville de Bayt al-Faqīh, dans les terres, non loin de Moka et centre de production du café, était nommé à Moka, en qualité de successeur de Faqīh Ahmad b. Yaḥyā Khazindār, au grand soulagement des Français, avec mission d'en finir à tout prix.
Dès que les otages arabes, au nombre de quatre, furent arrivés au camp, trois Français se rendirent à Moka pour négocier le traité définitif. Ils n'eurent point de peine à obtenir toute satisfaction pour leurs demandes ; toutefois, les Arabes se montrèrent irréductibles sur la question des frais de l'expédition, protestant qu'ils préféraient la destruction de leur ville à un tel affront fait à leur imam. En échange il demanda que Faqīh ʿAbd Allāh b. Ahmad al-Khazindār, fils de Faqīh Ahmad b. Yaḥyā Khazindār lui soit remis en otage en contrepartie de ses frais d'armement.
Or, au moment où il tenait cet audacieux discours, il n'ignorait pas que quatre mille hommes de troupe se trouvaient dans Moka, avec plus de huit mille habitants en état de porter les armes.

L'accord commercial

La réponse de l'imam arriva sur ces entrefaites, résignée, conciliante, nuancée d'amertume.
L'imam déplorait de nouveau la brusquerie de l'expédition française, les pertes de vies humaines qu'elle avait causées, le tort matériel fait à son peuple et à lui-même que nous privions d'un revenu de 20 000 piastres.
Le *Beitelmal* ou « Domaine du roi de Yémen » devait payer au sieur Ingrand, chef du comptoir français, les sommes retenues indûment par Faqīh Ahmad b. Yaḥyā Khazindār, soit 82 000 piastres d'Espagne. La nation française obtenait de faire le commerce de toutes marchandises sans exception aucune tant à Moka que dans les autres ports du Yémen, en ne payant que 2,25% tant à l'entrée qu'à la sortie, les produits importés et invendus demeurant francs de droits. Les délits commis par les ressortissants français devaient être soumis à la juridiction française. Enfin, il était recommandé aux gouverneurs de villes et de ports et à tous les sujets en général, de traiter toujours les sujets français avec honneur et distinction.
Mais il était dit que les contretemps succéderaient aux contretemps dans cette languissante affaire. M. Jazier de La Garde dut prendre de nouvelles précautions, et Moka ne cessant de renforcer sa garnison, il fit tenir cartouches et grenades aux employés du comptoir français qui avaient si hâtivement et si imprudemment regagné leur loge.
Cependant, cette alerte devait être la dernière. Deux jours après, une lettre des employés du comptoir l'avisait que le traité ratifié par l'imam venait d'arriver, et le jour suivant, les sûretés ayant été prises pour le paiement des sommes portées dans le traité, ils le prièrent d'évacuer le fort, afin d'ôter tout prétexte à l'énorme garnison arabe qui ruinait Moka de demeurer dans la ville.

L'embarquement des troupes françaises fut hâté par l'emploi de tous les moyens arabes ou français dont on disposait sur rade. Puis, M. Jazier de La Garde alla rendre visite au nouveau gouverneur Shaykh Muḥyī al-Dīn b. Jābir al-ʿArāsī, qui le reçut avec des honneurs distingués, et pressa son départ pour essayer d'endiguer l'épidémie qui ravageait son équipage, et qui venait de lui enlever le chevalier du Rouvre, son parent, officier embarqué sur *Le Héron*, et M. Le Brun, embarqué sur son propre navire ainsi que de nombreux autres matelots et soldats.
Dès que les 1 500 balles de café qu'on lui devait furent à bord, il mit à la voile. C'était le 21 juin 1737. Le lendemain, l'île de Bāb Al-Mandab était en vue et le 22 juillet l'escadre au complet mouillait à Pondichéry après une campagne de huit mois.

Malgré ce succès militaro-commercial, le commerce français à Moka ne repartit pas comme avant l'expédition mais sans rapport avec cet événement. Un petit commerce d'Indes en Indes continuait entre Surat, Pondichéry et Moka. Mais maintenant, les

Européens produisaient leur propre café au Brésil, aux Antilles, aux Mascareignes et à Java.

Bibliographie

Sources : Laulan (Robert) [1947]. Les Français à Moka en 1737 in *Mercure de France*, 1 janvier 1947 : 181-196 ; Desfontaines (abbé) [1739]. *Relation de l'expédition de Moka, en l'année M. DCC. XXXVII, sous les ordres de M. de La Garde-Jazier, de Saint-Malo*, Paris, chez Chaubert, quai des Augustins, à l'enseigne de la Renommée ; Archives nationales [Paris, CARAN], Fonds Ancien Marine, Sous-série B/4, Campagnes Mar/B/4/35. 1708 – 1712. F°96. - 1736 - 1738. Journal du *Maurepas*, vaisseau de la *Compagnie des Indes*, commandant M. de La Garde Jazier : expédition de Moka ; Mar/B/4/44. 1736 – 1739. F°277. - 1736 - 1737. Relation et journal de l'expédition faite à Moka par des vaisseaux de la Compagnie des Indes, sous le commandement de M. de La Garde Jazier - Traduction du traité accordé par l'imam à la nation française.

--: --

La grande aventure des Archives de trois continents

Les Archives Générales des Indes

Lorena Cabello Ibáñez
Marina Serrano Muñoz

Le présent article a pour but de faire connaître les Archives Générales des Indes (Séville, Espagne), depuis leur création en tant qu'archives destinées à conserver les fonds liés à l'administration des territoires d'Amérique et des Philippines, jusqu'à leur état actuel en tant qu'archives accessibles au public, gérées par le Ministère de la Culture et 239 années de fonctionnement continu.

Le bâtiment des Archives Générales à Séville

Les Archives Générales des Indes, fondées en 1785, conservent les fonds générés par les institutions créées par l'administration espagnole, qui, depuis la péninsule ibérique, ont gouverné et administré les territoires ultramarins espagnols. Ces institutions sont : le Conseil des Indes et les Secrétariats des Dépêches, les Consulats de Cadix et Séville et la « Casa de Contratación »[15]

La création des Archives Générales des Indes s'inscrit dans le cadre des réformes administratives menées à bien par Charles III (1716-1788), le grand Roi des Lumières. Son origine ne résulte pas d'une accumulation successive de documents d'une institution, mais plutôt d'une création ordonnée, impulsée par le désir de rassembler toute la documentation américaniste en un seul lieu.

Les motivations pour la création des Archives furent de nature administrative et historiographique, ce qui constitue un cas exceptionnel pour l'époque. José de Gálvez (1720-1787) et Juan Bautista Muñoz (1745-1799) furent les artisans de la création de ces nouvelles Archives situées dans l'ancienne Casa Lonja

[15] Fondée en 1503, la Casa de contratación de las Indias de Sevilla dépendait du Conseil des Indes espagnol. Ses entrepôts concentraient toutes les marchandises du commerce avec l'Amérique, tous les flux financiers y compris les métaux précieux. Tous les services y étaient réunis et en relevaient. La Casa a été transférée à Cadix en 1717, puis supprimée en 1790 lors la disparition du monopole du commerce avec les Indes.

de Mercaderes de Séville. José de Gálvez, ministre des Indes, chargea Juan Bautista Muñoz, « Cosmographe Mayor » des Indes, de rédiger une Histoire du Nouveau Monde, en s'appuyant sur toute la documentation générée par les organismes qui administraient les territoires d'Outre-mer.

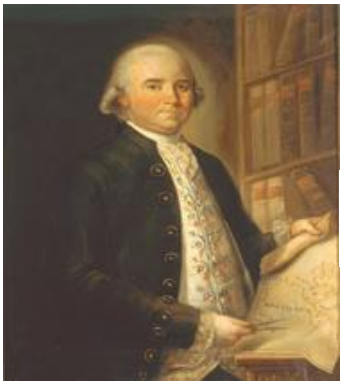

Juan Bautista Muñoz
(1745-1799)

Les documents établis pour l'administration et le gouvernement de l'Amérique et des Philippines étaient sous la garde des organismes qui les avaient générés, dispersés dans diverses villes d'Espagne, notamment à Madrid, Cadix, Séville et les Archives Générales de Simancas[16] ce qui rendait nécessaire de les rassembler.

À l'énorme tâche de fonder les Archives Générales des Indes, avec la réunion et le classement des documents, s'ajoutait la recherche d'un bâtiment qui répondait à tous les critères nécessaires pour des archives de cette nature.

Un foyer pour la mémoire : la recherche du bâtiment

Séville, dans le sud de l'Espagne, fut la ville choisie pour la fondation de ces Archives avec comme bâtiment dédié, l'ancienne Casa Lonja de Mercaderes de Séville.

La Casa Lonja de Mercaderes fut construite entre 1584 et 1598 sur ordre du roi Philippe II pour abriter les commerçants qui jusqu'alors, se réunissaient sur les marches de la Cathédrale de Séville au grand dam de l'évêque.

Séville était le centre névralgique du commerce avec le Nouveau Monde, de sorte que le bâtiment, en plus d'être situé entre la Cathédrale et l'Alcázar, a toujours été lié aux territoires d'Outre-mer.

Le bâtiment surélevé par des marches est de plan carré, au centre se trouve un patio central et la façade est de couleur rougeâtre avec des séparations de pilastres en pierre, mais le bâtiment ne présentait pas de conditions adéquates pour regrouper les archives.

Une fois les travaux terminés et les aménagements nécessaires réalisés, les Archives furent dotées d'équipements et de mesures de sécurité adéquates, permettant l'envoi de documentations à Séville et donc la création d'archives qui attiraient dans la capitale andalouse des dizaines de chercheurs disposés à déchiffrer l'histoire compliquée de l'administration ultramarine.

Un voyage de 118 lieues

La préparation de ce qui allait être la première expédition de documentation s'est prolongée pendant sept ans : de 1778, lorsque le Conseil des Indes nomma Juan de Echevarría et Francisco Ortiz de Solórzano commissaires « *pour le classement et la coordination selon les besoins des documents de ce Conseil envoyés ici à différentes époques* », jusqu'en 1785, lorsque toute la documentation fut arrivée à sa destination finale à Séville.

Le roi Charles III (1716-1788) ordonna le 14 août 1785 que les documents déjà triés et mis dans 253 caisses en bois à Simancas soient envoyés sans délai à Séville

[16] Province de Valladolid

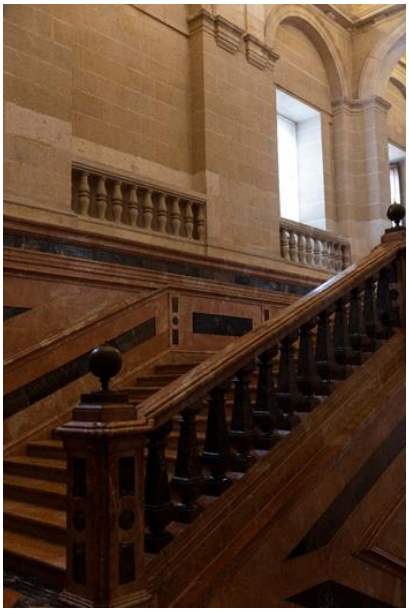

L'escalier des Archives Générales

Mais, assurer le transport ne fut pas une tâche facile car la période de récolte des fruits approchait. En fait, personne à Simancas ni à Valladolid ne s'est proposé pour effectuer ce travail et, pour cette raison, il a fallu envoyer des charrettes directement depuis Madrid, où il y avait plus de véhicules disponibles.

Galerie des Archives

Finalement, vingt-six chariots arrivèrent à Simancas depuis la capitale. Treize d'entre eux partirent pour Séville le 25 septembre 1785, accompagnés d'une escorte de soldats. Le deuxième convoi était composé de onze chariots et un jour plus tard, le 26 septembre, ils commencèrent leur voyage sous escorte militaire.

Le 19 octobre 1785, tous ces documents provenant de Simancas et générés pendant l'administration espagnole des territoires d'Amérique et des Philippines arrivèrent aux Archives Générales des Indes, récemment fondées.

Les Archives Générales des Indes aujourd'hui.

La création des Archives a été précédée par la promulgation d'Ordonnances (1790) grâce auxquelles l'accès aux documents était déjà permis à de nombreux historiens et érudits. Actuellement et après 239 années d'ouverture, les Archives Générales des Indes continuent de fournir un service public aux citoyens nationaux et internationaux.

Aujourd'hui, les Archives Générales des Indes sont propriété de l'État et font partie du réseau d'archives géré par le Ministère de la Culture et des Sports. Au cours de l'année 2023, les Archives Générales des Indes ont reçu un total de 331 102 visites, devenant ainsi l'un des centres d'archives les plus visités d'Espagne.

Coffre en noyer dans lequel
les documents ont été transportés

Le champ géographique auquel se réfère la documentation conservée aux Archives Générales

des Indes est très vaste, couvrant tous les pays actuels de la région ibéro-américaine et, en plus, les îles Philippines. Actuellement, les Archives Générales des Indes ont pour objet, en premier lieu, la conservation de la documentation qu'elles hébergent.

Le second objectif est la description de ces fonds, selon les normes recommandées par le Conseil International des Archives comme que celles déjà existantes en Espagne.

Pour finir, la diffusion de son patrimoine documentaire, de manière libre et gratuite, afin qu'il soit accessible aux chercheurs et utilisateurs, de manière à ce que les Archives deviennent un centre d'études et de rayonnement de la culture et de l'histoire espagnole.

Les citoyens qui accèdent aux Archives peuvent consulter dans la Salle de Recherche de ce centre, les fonds des institutions suivantes : Conseil des Indes, « Casa de la Contratación », Consulats de Séville et Cadix, Capitainerie Générale de Cuba et Archives personnelles, parmi lesquels figurent les documents du duc de Veragua[17] ou du général Polavieja[18], atteignant neuf kilomètres d'étagères.

Toute cette documentation a été créée par les institutions dans le cadre de leurs fonctions qui, depuis la péninsule, gouvernaient et administraient les territoires d'outre-mer uniquement sous forme de documents papier.

La consultation de ces fonds est essentielle pour les historiens américanistes, car elle leur permet d'accéder à des sources primaires qui sont essentielles pour reconstruire et analyser l'histoire complexe du continent américain et des Philippines, pendant l'administration et le gouvernement des Espagnols.

De plus, les Archives Générales des Indes captent l'intérêt de nombreux passionnés qui cherchent à découvrir des détails sur l'histoire partagée entre ces continents, explorer des témoignages de la vie quotidienne ou la recherche généalogique de leurs ancêtres.

Parmi les consultations les plus courantes, on trouve les *Livres des Enregistrements de Passagers aux Indes*, qui permettent la recherche d'ancêtres, les *Relations des mérites et services*, rendus par les officiers royaux espagnols dans les territoires ultramarins ou les *Registres Généralissimes*, qui recueillent les instructions, les cédules[19] et dispositions royales et d'autres dispositions adressées aux autorités civiles et ecclésiastiques des Indes.

Pour cela, parmi ses services, les Archives Générales des Indes disposent d'une bibliothèque spécialisée, d'un service de reproduction de documents et de moyens de diffusion tels que le Portail des Archives Espagnoles en Réseau (PARES), qui permet la consultation en ligne de la documentation décrite et numérisée des archives. En fait, les Archives Générales des Indes ont été l'une des premières à réaliser un projet de numérisation de documents mené par le Ministère de la Culture avec la collaboration d'autres institutions en 1992.

Par ailleurs, à partir des Archives Générales des Indes, des activités et des expositions sont organisées, dédiées à la diffusion des archives elles-mêmes, mais aussi des trésors documentaires qu'elles conservent, offrant une expérience pédagogique extrêmement attrayante pour les visiteurs. L'une des activités les plus éminentes est l'initiative « Document du Mois »,

[17] Titre créé par Charles Quint en 1537 et décerné en premier lieu à l'Amiral des Indes Luis Colón y Álvarez de Toledo, le petit-fils de Christophe Colomb.

[18] Camilo García de Polavieja y del Castillo-Negrete (1838-1914), militaire et homme politique espagnol, a également été capitaine général de Cuba et des Îles Philippines

[19] Cédules royales : Ordres écrits du roi d'Espagne

dans lequel les archivistes sélectionnent chaque mois un document sur diverses thématiques.
Celui-ci est exposé à la fois en mode présentiel et sur le site web, permettant aux utilisateurs de se rapprocher et de se familiariser avec les fonds des archives. Parmi ses activités de diffusion, celles-ci participent également à la présentation de livres qui traitent des fonds conservés dans l'institution ou lors de diverses conférences données en son siège.

Dans le but de pouvoir se rapprocher d'un public plus large, les Archives Générales des Indes se sont engagées dans l'accessibilité universelle et travaillent chaque jour à améliorer les services à ses utilisateurs et visiteurs et à se transformer en une « Archives pour tous ». Pour cela, le centre travaille à éliminer les barrières et adapter les installations et services permettant d'y accéder.

Archives

Et bien qu'aujourd'hui elles soient considérées comme des archives « fermées », c'est-à-dire qu'elles ne reçoivent pas de transferts réguliers, elles continuent d'accueillir de manière sporadique des documents concrets qui arrivent à la suite d'acquisitions réalisées par le Ministère de la Culture, de dons de particuliers ou de dépôts temporaires fait par des personnes physiques ou morales.

Les Philippines espagnoles au XVIème siècle

Les îles hors du temps (1521-1610)

Marie-Françoise Breton-Mazé
Administratrice des amis
du Musée de la Cie des Indes
Historienne

50 ans de retard sur les Portugais

Le sud-est asiatique, au début du XVIème siècle, voit s'affronter les deux frères ennemis ibériques, l'Espagne et le Portugal. Dès 1511, Alfonso de Albuquerque[20] conquiert Malacca ; les Portugais s'installent durablement en 1522 sur l'île de Ternate aux Moluques, tant convoitées pour leurs épices. En 1529, le traité de Saragosse, signé entre le royaume du Portugal et le royaume de Castille, inclut les Moluques comme les Philippines dans la zone d'influence portugaise. De surcroît, Charles-Quint[21] cède aux Portugais le droit d'exploiter les épices moluquoises contre 350 000 ducats d'or. Ce renoncement bien payé est l'aveu fait par les Espagnols de leur incapacité, à ce moment précis, de retraverser le Pacifique d'Ouest en Est.
Commence alors jusqu'en 1565, pour les Espagnols, une longue période d'exploration du Pacifique insulaire. En 1521, Magellan prend possession des « *Las islas de San Lazaro* » découvertes le jour de la Saint Lazare ; l'expédition demeure six mois dans l'archipel.

[20] Explorateur et gouverneur des Indes portugaises de 1509 à 1515.

[21] Roi de Castille (sous le nom de Carlos Quinto) et empereur du Saint Empire romain germanique ; père de Philippe II

Malgré l'échec partiel de cette expédition, les Espagnols sont décidés à conquérir les « islas del Poniente »[22] et à participer au commerce des épices en dehors de la zone portugaise. En 1537, Andrès de Urdaneta[23]écrit à l'empereur Charles-Quint : *« il y a de nombreuses îles autour des Moluques que nous n'avons pas explorées et où il y aurait largement de quoi découvrir et dominer.* »[24]

Maris Pacifici 1589 Abraham Ortelius - première carte connue du Pacifique

En 1542, Ruy López de Villalobos, commandant de la dernière expédition espagnole du règne de Charles-Quint, rebaptise l'archipel « *Filipinas* » en l'honneur de l'Infant, le futur roi d'Espagne Philippe II. L'expédition de Miguel López de Legazpi[25], part le 21 novembre 1564 du port de la Navidad sur la côte ouest de la Nouvelle Espagne (le Mexique actuel), avec deux galions[26], *La San Pedro* et *la San Pablo*, et deux pataches[27], *La San Juan* et *La San Lucas*, avec 380 hommes à bord.

Ils abordent les Philippines en janvier 1565 par le détroit de Surigao entre l'île de Leyde et le nord de Mindanao.

Pour l'historien Pierre Chaunu[28], cette expédition est motivée par la quête du poivre, au moment où le poivre portugais est rare et cher à la vente en Europe entre 1545 et 1558. Les espoirs espagnols sont déçus. L'archipel n'a ni poivre ni épices, à part la cannelle de l'ile de Mindanao.

Désormais, les Espagnols considèrent les Philippines comme un avant-poste stratégique face au rival portugais.

L'Audiencia[29] de Mexico donne l'ordre à Legazpi de prendre possession au nom du roi des îles et terres asiatiques rencontrées. Il reçoit des instructions concernant l'observation des populations locales : « *vous vous informerez des coutumes, qualités,*

[22] Iles de l'ouest

[23] Marin, moine augustin et cosmographe. Trouve la route du retour vers l'AmérIque appelée « tornaviaje ».

[24] M.Fernàndez de Nazarrete, *coleccíon de los viajes que hicieron por mar los españoles desde fines del siglo XVe*, Madrid, Imprenta Nacional, 1837.

[25] Colonisateur de Cebu et premier gouverneur des Philippines de1565 à 1572.Inhumé dans l'église Saint Augustin de Manille.

[26] Galion, grand bâtiment espagnol à plusieurs ponts, toujours armé en guerre.

[27] Bâtiment léger et peu profond, doté de deux mâts, la plupart du temps au service des douanes ou de la police des ports, pouvait accompagner une flotte de navires plus importants.

[28] *Les Philippines et le Pacifique des Ibériques (XVI, XVII, XVIIIe) introduction méthodologique et indices d'activité* École pratique des Hautes Études VIe section SEVPEN,1, Paris, 1960.

[29] À la fois haute cour de justice et assemblée qui gouverne la colonie.

manières de vivre et de commercer des gens de ces îles »[30].

La présence coloniale espagnole aux Philippines (1565-1610)

En attendant, il faut trouver une route de retour vers la Nouvelle-Espagne : une flotte quitte le port de Cebu le 1er juin 1565, commandée par Felipe de Salcedo, petit-fils de Legazpi, avec à son bord Andrès de Urdaneta. Les bateaux remontent à la latitude du Japon pour trouver le Kuro-Shivo[31], puis mettent cap à l'Est au 42° pour rejoindre l'Amérique du Nord puis descendre vers le Sud jusqu'Acapulco. Ils arrivent le 8 octobre 1565 : seize hommes sont morts, mais la malédiction espagnole contenue dans le traité de Saragosse est vaincue. Cette route maritime appelée « tornaviaje », sera celle de tous les galions espagnols en partance des Philippines.

Quarante ans auront été nécessaires aux Espagnols pour passer de la découverte aux débuts de la conquête pourtant illégale de l'archipel.

Une conquête lente, difficile et inachevée

Le territoire philippin est fragmenté et organisé autour de deux îles principales : Luzon au Nord et Mindanao au Sud. La partie centrale s'appelle les Visayas qui comptent sept îles[32], la plus active et la plus peuplée au moment de l'arrivée des Espagnols étant Cebu. L'intérieur des îles, montagneux, avec des communautés indigènes dispersées, va résister à l'hispanisation. L'archipel est exposé aux catastrophes naturelles : deux tremblements de terre détruisent Manille en 1645 et 1659. C'est une colonisation insulaire, de surcroît sans arrière-pays continental riche en mines d'or ou d'argent comme en Nouvelle-Espagne.

Dès 1565, Legazpi fonde San Miguel de Cebu, la première ville coloniale espagnole en Asie du Sud-est. Jusqu'en 1571, elle sera la capitale des débuts de la colonisation. La fondation consiste à borner par des croix l'espace du village espagnol séparé du barangay [33] des autochtones par une ligne symbolique. On décide la construction d'un fortin et d'un monastère qui s'appellera « *Très Saint Nom de Jésus* », à l'emplacement même où une statuette d'un enfant

[30] « *instruccion de la Audiencia de Nueva Espana a Miguel Lopez de Legazpi para el descubrimiento de las islas del Poniente, Mexico, 1 de septiembre de 1564* » in Patricio Hidalgo Nuchera (edition) « Los primeros tiempos de la colonización hispanica en Filipinas », Madrid 2001.

[31] Courant marin chaud du Pacifique qui permet de contourner les alizés du nord-est.

[32] Bohol, Cebu, Leyte, Masbate, Negros, Panay et Samar.

[33] Communauté villageoise indigène

Jésus découverte par un marin, datant possiblement de l'expédition de Magellan, avait été trouvée.

Entre 1565 et 1574, les Espagnols se heurtent à des résistances à la fois intérieures et extérieures. Le premier groupe de colons survit difficilement en quête constante de ravitaillement pendant cinq ans. Dans la zone des Visayas, les populations refusent de vendre des provisions, arrêtent les semailles, fuient vers la montagne. Ces stratégies détournées s'expliquent par le massacre de 500 hommes et la capture de 600 individus par les Portugais sur l'île de Bohol en 1562. Ils se font passer pour des castillans auprès des autochtones incapables de distinguer un portugais d'un espagnol !

Des poches de résistance interne existent : ainsi à Luzon, les Igorots, population noire qui vit dans les terres, massacrent les indigènes ralliés aux espagnols. Les Zambales, coupeurs de têtes, se révoltent au nord-ouest de Manille. Tout au nord de Luzon, un foyer de résistance se forme à Itocos et à Cagayan. La piraterie endémique est aussi une menace permanente : les japonais dévastent les côtes nord de Luzon, s'emparent des jonques et des sampans chinois. Les pirates sont aussi Coréens, Chinois, Malais ou Javanais.

En 1574, le pirate *Lin Feng,* venu de son repaire en mer de Chine, attaque Manille peu défendue, avec 62 grosses jonques équipées d'artillerie et 2 000 hommes armés. Les renforts espagnols, envoyés par Juan de Salcedo[34] depuis le nord de Luzon, arrivent à temps. *Lin Feng* est poursuivi jusqu'à Pangasinan au nord de Manille et capturé ; il finit par s'échapper quelques mois plus tard. Les Japonais envoient aussi des espions. En 1589, une quarantaine de japonais, habillés en pèlerins chrétiens, déambulent dans Manille, et, sous couvert de visiter les églises, font une reconnaissance du terrain côté mer et côté marais. Et ils repartent sans être inquiétés[35] !

La lutte entre la Croix et le Croissant s'exporte aussi aux Philippines. Au début de la conquête, l'influence de l'Islam est forte dans l'archipel par le biais des marchands venus de Bornéo, Java, Malacca. C'est Mindanao, l'île du sud, qui va résister aux tentatives d'évangélisation espagnole. Les musulmans engagent une lutte armée : en 1573, ils attaquent Manille, et prennent pour cible les Visayas, alliées aux Espagnols, et point faible de leur défense. En 1599, sur l'île de Panay, 800 habitants sont capturés et revendus comme esclaves. Les Espagnols pour se défendre, construisent des présides[36] et aussi une flottille de guerre. Entre 1590 et 1610, les raids musulmans sont incessants, soutenus de l'extérieur par Bornéo, Jolo, et les îles Sulu. À la différence du Nord de l'archipel où les musulmans esclavagistes sont redoutés par les populations indigènes plus enclines à se convertir, le sud de l'archipel ne sera donc jamais christianisé ni pacifié.

Galion - Cornelis Verbeeck
National Gallery of Art, Washington

En 1570, les trois foyers de peuplement espagnol sont : Cebu, l'ile de Panay, grenier à riz de l'archipel, et Luzon. La pacification complète de Luzon prend

[34] Soldat né à Mexico, second petit-fils de Lopez de Legazpi, il pacifie la région de Manille.

[35] Récit du gouverneur Gomez Perez Dasmariñas AGI, Filip.18 B,R.2, N.7

[36] Postes fortifiés le long des côtes.

vingt ans : l'emprise territoriale espagnole est donc faible. En 1571, Maynilad[37] la musulmane passe sous contrôle espagnol par un traité signé entre Legazpi et les *rajas*[38] locaux Suleyman et Ache. Manille devient en 1574 la capitale officielle de l'archipel ; son atout essentiel est la proximité des côtes du sud de la Chine, à 700 milles (1 300 kilomètres), soit dix jours de trajet aller et huit au retour.

Une colonie frontière peu attractive

Malgré la volonté de Madrid, les Philippines ne sont pas une colonie de peuplement. En 1580, Don Gonzalo Ronquillo de Penalosa[39] est nommé gouverneur à vie, à condition d'amener avec lui et à sa charge 600 espagnols de la péninsule (dont au moins 200 mariés). Seuls 160 parviendront à destination. Les nouveaux colons, surtout des hommes célibataires, arrivent tous les trois ou quatre ans sur le même bateau que le nouveau gouverneur. Entre 1596 et 1602, la population masculine de l'archipel est évaluée à seulement 1 400 individus. Le métissage, mal perçu à Manille, existe cependant dans le reste de l'archipel avec des femmes converties au catholicisme. Les Espagnols, même créoles, restent minoritaires par rapport aux « *indios* » et aux Chinois. Ce déséquilibre démographique et cette incapacité des colons espagnols à assurer leur propre croissance naturelle contribuent à fragiliser la colonie. De plus, les colons ont un sentiment d'isolement et d'insécurité lié à la pacification inachevée.

Qui sont ces colons de la première génération ? Miguel Lopez de Legazpi, premier gouverneur général des Philippines entre 1565 et 1572 avec le titre *El Adelantado* les représente bien. D'origine basque, il arrive directement de Nouvelle Espagne où, pendant vingt-neuf ans, il a servi la Couronne espagnole comme premier secrétaire de Mexico (*escribano mayor)*, puis juge municipal (*alcalde ordinario*). Comme lui, ces premiers colons sont les vétérans de la conquête espagnole en Amérique du Sud, et ils appartiennent aussi à la première génération de créoles nés au Mexique. Leurs références sont américaines et non plus espagnoles : ainsi, Legazpi compare la résine utilisée aux Philippines au copal[40] mexicain.

Monument funéraire de Legazpi dans la cathédrale de San Augustin à Manille

Les Philippines : un nouveau « modèle colonial » ?

Les colons espagnols sont porteurs de l'expérience de la colonisation américaine. Cela a des conséquences sur leur gestion de l'archipel. Avant l'arrivée des Espagnols, l'esclavage est pratiqué, soit pour dettes impayées, soit pour capture de guerre. En 1574, une cédule[41] du roi Philippe II interdit aux colons espagnols de faire des esclaves et d'en posséder, sauf s'il s'agit d'esclaves musulmans. Le premier évêque

[37] Nom indigène de Manille
[38] Roitelets locaux musulmans
[39] Gouverneur de 1580 à 1583
[40] Chez les Aztèques, le copal est une résine extraite d'un arbre tropical
[41] Ordonnance du roi d'Espagne ayant valeur de loi.

de Manille, le dominicain Domingo de Salazar[42], défenseur des insulaires, influencé par la pensée de Bartolome de Las Casas[43], organise entre 1581 et 1586 des réunions appelées *« juntas »* : celle de 1581 déclare l'esclavage illégal. Les enfants nés de parents esclaves deviennent libres.

Dans les faits, l'esclavage existe depuis l'union des deux couronnes ibériques en 1580. Des esclaves asiatiques arrivent de Macao par l'entremise des Portugais ; en 1603, au large de Macao, la VOC[44] capture *La Santa Catalina* avec, à son bord, cent femmes esclaves à destination de Manille[45]. Les Espagnols eux-mêmes arrivent avec des esclaves noirs africains, comme le gouverneur Gonzalo Ronquillo qui en possède quinze. Les esclaves sont utilisés dans la construction navale, la marine de guerre ou pour des travaux domestiques et pas dans les plantations, puisque l'archipel n'a pas de grands domaines agricoles.

La répartition des terres est copiée sur le modèle américain des « *encomiendas » :* ce sont des titres de propriété distribués aux colons espagnols et au roi. Les « *encomienderos* » perçoivent le tribut sur les villages ; ils résident en ville et viennent, une fois l'an, accompagnés de soldats, récupérer l'impôt. En 1588, Philippe II fixe le montant du tribut à 10 réaux annuels (dont deux destinés au trésor royal pour les dépenses militaires) : c'est très inférieur aux 14 réaux de Nouvelle Espagne et aux 40 réaux du Pérou ; ce poids fiscal ne s'aggravera pas aux Philippines.

Le synode[46] de 1582 déclare illégal le tribut à payer par ceux qui ne reconnaissent pas la souveraineté espagnole ; des remboursements partiels de tributs abusivement perçus sont faits, et Philippe II lui-même rembourse 12 000 pesos[47]. Le travail obligatoire appelé « *polo »* pèse aussi sur les populations locales. Les Philippines ne sont donc pas un laboratoire de nouveautés ; cependant, les Espagnols ont tiré quelques leçons de l'expérience américaine.

Administrer les marges lointaines à l'épreuve du temps long

Face aux difficultés, la colonie se protège derrière « *un rempart de papier* », alors qu'une correspondance aller-retour passant par la ville relais de Mexico, prend trois ans. Les Espagnols utilisent le « *papel de Castilla* », de bonne qualité mais fort coûteux, qui sera ensuite remplacé par le « *papel de Filipinas* », papier jaune et très friable importé de Chine. La comptabilité est désorganisée les premières années, mais s'améliore à partir de 1580. Entre 1565 et 1602, dix gouverneurs, nommés par le roi d'Espagne, concentrent les pouvoirs, exécutif, militaire et judiciaire. Ils doivent protéger la communauté espagnole et les îliens convertis. Ils ont aussi, après l'évêque, une autorité religieuse. Leur durée en poste ne dépasse pas quatre ans : cela veut dire, qu'après un an en fonction pour un gouverneur, les réponses à ses questions arriveront sur le bureau de son successeur ! Les liens sont distendus avec l'autorité royale ; des clientèles se créent autour du gouverneur. En 1574, l'archipel est rattaché à l'autorité du vice-roi à Mexico et la justice est exercée par l'*Audiencia* royale de Mexico. Les ordres partent de Manille vers les huit provinces soumises. L'archipel est divisé en districts et en

[42] Né en 1512, étudiant à l'université de Salamanque, missionnaire en Nouvelle Espagne. Arrive aux Philippines en 1581

[43] D'abord propriétaire de terres à Haïti puis moine à Cuba. Défenseur des droits des Indiens.

[44] Compagnie néerlandaise des Indes orientales

[45] Jean Philippe Sanchez : article « L'esclavage aux Philippines » note 22 Source(s)Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe

[46] Assemblée d'évêques

[47] Molina, Antonio, *Historia de Filipinas,* Madrid, Instituto de Cooperacion Ibero americana, 1984, 2 vol.

« *corregimientos* »[48]. Le seul pouvoir donné aux anciens chefs locaux est de collecter le tribut.

Quelles sont les dépenses de la colonie ? Elles sont d'abord militaires, malgré des soldats en sous-effectifs : en 1590, le gouverneur Gomez Perez Dasmariñas[49] crée une armée permanente de 400 hommes, chiffre qui ne sera jamais atteint. En 1603, la garnison de Manille compte 100 hommes et il n'y a aucune galère armée pour surveiller les côtes. Il faut pourtant construire des forts, fournir des armes et des munitions. Les renforts militaires arrivent de Nouvelle-Espagne : c'est le *« socorro »*, mais on manque d'officiers et de bons pilotes. Les frais d'évangélisation sont élevés aussi, car la mission de christianiser l'archipel se double de la volonté d'unifier le territoire, de fixer les populations semi-nomades. Les missionnaires, au nombre de 13 en 1576, sont 267 en 1594 : les augustins d'abord, puis les franciscains et enfin les jésuites. Ils sont des agents du pouvoir royal et pacifient les zones agitées. Les conversions indigènes sont tardives et peu nombreuses à la fin du XVIème siècle, on ne pratique pas ici de baptêmes de masse comme en Amérique.

Entrée du fort San Pedro à Cebu,
construit à partir de 1565

Quelles sont les ressources de l'archipel ? La terre n'est pas mise en valeur comme le font les Hollandais à Java. C'est une agriculture de subsistance, à l'exception de la culture du coton préexistante à l'arrivée des espagnols et celle vivrière du riz. Les ressources locales sont médiocres : de la poudre d'or, de la cannelle, de la cire, des tissus de coton « *las mantas* ». La colonie attend chaque année le *« situado »,* l'aide financière envoyée par Mexico qui assure la solde des soldats, la paie des civils et du clergé et permet de passer commande aux chantiers navals de Cavite ou de Panay pour construire des brigantins[50] à rames et des galions. La colonie est « sous perfusion ». Mais à partir de 1571, la prospérité est assurée par les taxes commerciales d'entrée et de sortie des marchandises à Manille appelées « *almojarifazgos* ». Elles sont multiples, les produits asiatiques entrant ou sortant sont taxés à 3%. Ensuite, à leur arrivée à Acapulco, les produits venant du Japon, de l'Inde portugaise ou non, sont taxés à 3%. En 1606, les Philippines récupèrent 10% des droits d'entrée des produits asiatiques arrivant à Acapulco : c'est le commerce chinois qui va assurer la survie de la colonie. Comme le dit le gouverneur Luis Perez Dasmariñas[51] en 1595 : « *Il est le nerf et la substance de la colonie* ».

Le « trato de China » : des jonques aux galions

Au départ d'Acapulco, qui a le monopole dès 1573 du commerce avec l'archipel, le voyage aller va durer trois mois. On appareille entre novembre et mars pour profiter des vents d'est, « *las brisas* », pour mettre cap à l'ouest, et suivre le 13ème parallèle pour arriver à Guam, unique escale du parcours. Le passage du détroit de San Bernardino au nord de

[48] Territoire d'une contrée ou d'une ville dirigée par un corregidor qui prélève l'impôt, rend la justice.
[49] Gouverneur de 1590 à 1593 ; au cours d'une expédition vers Ternate, il meurt massacré par des chinois enrôlés de force sur sa galère amirale.
[50] Ancien navire à deux mâts et à un seul pont dont les basses voiles sont des voiles auriques
[51] Gouverneur par intérim de 1593 à 1596

Samar est difficile et la traversée entre les îles avant Cavite délicate.

Entre 400 et 600 passagers ont embarqué sur le galion[52] dont la capacité maximale est de 300 tonneaux. Le galion emporte dans ses cales la cochenille pour teindre la soie, des bananes, du sucre, du tabac, du chocolat, des jeux de carte, du savon, des chapeaux, mais surtout le métal argent, le métal blanc, si recherché en Chine, exporté sous forme de barres ou de pesos[53],en provenance du fabuleux gisement de Potosi[54] exploité dès 1546. Chaque année, quatre galions traversent le Pacifique dans les deux sens ; ils ne naviguent pas en convois. Cette boucle maritime aller-retour représente 9 720 milles (18 000km).

Entre mars et mai-juin, après « le renversement » de la mousson, les marchands chinois appelés « *sangleys*[55] » arrivent en jonques et sampans dans la baie de Manille. Les embarcations remontent la rivière *Pasig* et débarquent leur cargaison : le blé, l'orge, le sucre, la farine, les bovins et les chevaux sont vendus sur place. Les produits de luxe sont acheminés par terre vers Cavite : les porcelaines, les tissus en soie grège « *la seda cruda »,* et aussi des paravents, de la cire, des épices. Les « sangleys » restent environ quatre mois sur place et repartent bien avant la saison des typhons en mer de Chine, en novembre et décembre. En 1570, 12 à 15 jonques arrivent dans la baie ; en 1587, on en recense 30. Elles partent en convois des ports de la province du Fujian : Zhangzhou, Amoy (aujourd'hui Xiamen), Fuzhou, et aussi de Canton.

De mai à juillet, le galion est chargé en présence du gouverneur. Les résidents espagnols de Manille ont droit à un coupon, « *la boleta »,* qui leur donne un emplacement pour leurs marchandises dans la cale. Le galion quitte Cavite fin juin en suivant « *la tornaviaje* ». Les cinq mois de navigation sont périlleux : tempêtes, naufrages, pertes humaines estimées à 30 à 40% des personnes embarquées. Les marchandises débarquées à Acapulco sont vendues au moment de la grande foire annuelle, dès l'arrivée du galion, puis partent à dos de mulets vers le port de Veracruz avant d'embarquer pour Séville. Un produit partant des Philippines met alors dix- huit mois pour atteindre le sud de l'Espagne !

« L'âge d'or commercial » s'étend de 1590 à 1615, mais ce commerce d'import-export a plusieurs effets pervers bien au-delà des Philippines. Dans la colonie même, il est la seule activité très lucrative : même les confréries religieuses investissent dans « le galion » ! En Nouvelle-Espagne, la soie chinoise très bon marché va concurrencer directement la soie travaillée en Espagne et vendue au Mexique. C'est « la seconde route de la soie » maritime cette fois qu'évoquait Pierre Chaunu. L'argent des mines mexicaines traverse le Pacifique, puis s'évapore en Chine ; sur les quais du port de Séville, c'est l'hémorragie de métal blanc. En 1584, le gouverneur Diego Ronquillo évalue entre 100 000 et 160 000 pesos d'argent transportés par galion[56]. Face à cette dépendance extrême vis-à-vis de la Chine, et pour protéger les intérêts des marchands espagnols, il est décidé en 1588 que le commerce chinois vers Acapulco sera réservé exclusivement aux seuls résidents de Manille.

Des mesures restrictives sont prises à partir de 1593.On limite d'abord la valeur des échanges. La valeur de la cargaison au départ de Manille est limitée à250 000 pesos ; au retour, les paiements au départ d'Acapulco ne dépasseront pas 500 000 pesos. À partir de 1593, les Espagnols à Manille achètent en

[52]Navire de commerce espagnol

[53] Unité monétaire : le peso léger vaut huit réaux et 272 maravedis

[54] En actuelle Bolivie

[55] Nom donné aux marchands chinois par les colons espagnols.

[56] A.G.I.,Filip.6,R.5,N.57,fol.9v.

gros et en une seule fois tous les produits chinois, puis ils les répartissent au détail pour éviter les multiples reventes et limiter la hausse des prix. En 1606, les produits chinois sont ciblés : ils sont surtaxés à 6% à leur arrivée à Acapulco. De plus, les chinois résidents à Manille paient une taxe de séjour qui se monte à huit pesos par an en 1611. Mais ces mesures sont contournées à la fois par les marchands espagnols à Manille et ceux d'Acapulco qui seraient ruinés si les chinois désertaient. Après 200 ans d'activité, le commerce transpacifique du galion prend fin en 1813, par décision royale de Fernando VII[57].

Manille, la cosmopolite

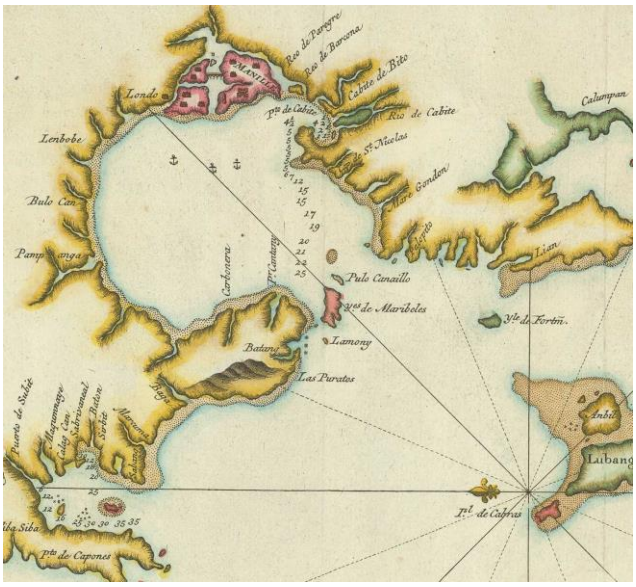

Baie de Manille au XVIIème siècle

Manille, située dans une très vaste baie, se trouve à l'embouchure de la rivière Pasig obstruée par des bancs de sable. Cavite, le port de commerce, est déplacé à 18 kilomètres de la ville. Manille dispose d'un arrière-pays de plaines fertiles, pour la culture du riz surtout. Elle s'organise en trois espaces urbains : l'*Intra-muros* espagnol ; au nord, le Parian[58] quartier chinois, et Cavite, au sud-est de la baie. L'*intra-muros* occupe une place réduite, vite asphyxié par la croissance rapide de la ville qui passe de 20 000 habitants en 1571 à 40 00O habitants en 1620, *intra-muros* et faubourgs inclus. Les 2 400 espagnols sont très minoritaires face aux 20 000 « *indios* », aux 16 000 chinois, aux 3 000 japonais. Manille est un cas unique dans l'empire espagnol de cosmopolitisme aussi fort. L'immigration chinoise massive n'est ni contrôlée au départ des provinces méridionales de l'Empire, ni à l'arrivée à Manille par l'*Audiencia* qui doit fixer des quotas et accorder des permis de séjour. Comme le dit Antonio de Morga[59]:« *Il est vrai que sans ces Sangleys, la ville ne pourrait pas se maintenir, car ce sont les artisans de tous les métiers, extrêmement travailleurs et à des prix raisonnables* ». Malgré ce constat pragmatique, les Espagnols vont se protéger en construisant autour de l'*Intramuros* un rempart en pierre de quatre kilomètres et trois forts parmi lesquels le fort *San Gabriel* sert de frontière avec le Parian. On retrouve dans *l'Intra-muros* le plan en damier des villes hispano-américaines ; la « *Plaza Mayor*[60] » regroupe le pouvoir politique et religieux avec l'hôtel de ville, le bâtiment de « l'*Audiencia »,* le palais du gouverneur et la cathédrale. Les magasins royaux et la poudrière sont sur la place d'armes. Les moines des trois couvents gèrent aussi trois hôpitaux dont l'hôpital royal réservé aux espagnols. Toutes les constructions espagnoles sont d'abord faites en bois, en bambou ; lors des funérailles du gouverneur Ronquillo en 1583, un terrible incendie détruit l'*intra-muros*. Le bois est alors interdit et on reconstruit en pierres et en tuiles. On s'adapte face aux séismes, en réservant la pierre au rez-de-chaussée des maisons, où on stocke les marchandises et en adoptant le bois pour l'étage des pièces de vie et des galeries extérieures.

[57] Roi d'Espagne entre mars et mai 1808 ; il récupère son trône en 1814 et gouverne jusqu'en 1833.
[58] Mot tagalog qui désigne la place du marché
[59] Lieutenant général du gouverneur entre 1593 et 1601. A écrit : « *Sucesos de las islas Filipinas* » publiés à Mexico en 1609
[60] La grande place

Une colonie chinoise de 150 hommes et femmes existait déjà à Maynilad avant l'arrivée des colons. La méfiance gagne les Espagnols après l'attaque du pirate *Lin Feng*. Le Parian crée en 1581 par le gouverneur Ronquillo, hors les murs, sur la rive gauche de la Pasig, est à portée de canon espagnol. Les espagnols imposent aux Chinois des toitures inflammables en feuilles de palmier, bambou et bois. Le *Parian* regroupe des résidents permanents et des marchands saisonniers majoritaires. En 1588, la ville chinoise a 150 échoppes ; après l'incendie de 1595, on en compte 300. Peu à peu, les « *sangleys* » sont surveillés, assignés à résidence à Manille et ne peuvent rester la nuit dans l'*Intra-muros*, sous peine de mort. Le cœur économique de la colonie est devenu un ghetto. En octobre 1603, les « *sangleys* » se révoltent. Les tensions accumulées et la crainte côté espagnol d'une invasion chinoise expliquent le soulèvement. La répression espagnole fait 23 000 morts, soit la quasi-totalité des « *sangleys* » qui n'ont reçu aucun renfort de l'empereur. En 1604, treize jonques arrivent à Manille, et le commerce reprend !

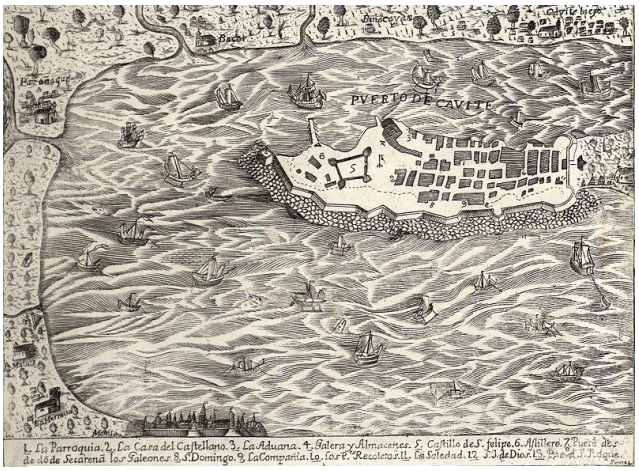

Port de Cavite

Cavite est une rade abritée et protégée par un fort. Seuls les vaisseaux à fort tirant d'eau y accostent. C'est un grand entrepôt pour les marchandises destinées à l'exportation.

La main d'œuvre des chantiers navals, achetée aux chefs de communautés villageoises, est peu payée. Le gouverneur Francisco de Sandé[61] estime en 1576 le coût d'un galion à Cavite entre 2 000 et 3 000 pesos contre 30 000 pesos en Nouvelle-Espagne. De plus, le bois est abondant ; le molave[62] et le lanang sont durs et résistent aux tirs d'artillerie ; les cordages sont en abaca[63]. La province d'Ilocos fournit les voiles, et les pièces en métal viennent de Chine, du Japon. Les officiers de marine vivent à Cavite, ainsi que les artisans malais, chinois et espagnols.

Les Philippines sont au XVIème siècle une zone de résistances identitaires et religieuses, mais aussi d'échanges fluides avec une infime partie de l'Extrême-Orient autour de la Mer de Chine. À partir de 1610, l'archipel se replie défensivement face au double péril protestant anglo-hollandais. Tout projet d'expansion territoriale est abandonné au profit de la mission intérieure d'évangélisation. Contestée et précaire à ses débuts, la présence espagnole s'inscrit dans le temps long, puisque l'Espagne et les Philippines partagent trois siècles d'histoire commune. C'est une position régionale privilégiée que les Espagnols vont garder jusqu'en 1898 comme avant-poste de l'empire hispanique en Asie.

<u>Sources utilisées :</u>

Pierre Chaunu : Les Philippines et le Pacifique des Ibériques (XVI, XVII, XVIIIème) introduction méthodologique et indices d'activité - École pratique des Hautes Études VIe section SEVPEN,1, Paris 1960
Du même auteur : « Le Galion de Manille : grandeur et décadence d'une route de la soie » Annales E S C 1951

[61] Gouverneur de 1575 à 1580
[62] Bois dur des Philippines, connu pour sa résistance à la pourriture
[63] Chanvre de Manille

Clotilde Jacquelard: « De Séville à Manille, les Espagnols en Mer de Chine » 2015 Éditeur Les Indes Savantes
Du même auteur : « Quelle histoire pour Cavite, le port de Manille ? » revue e-Spania octobre 2016
Béatrice Palazuelo Mazars : Acapulco et le galion de Manille 2016 Editeur L'Harmattan

Jean-Noël Sanchez : « Essai chronométrique sur les Philippines espagnoles XVI-XVIIème » revue ReCHERches 2021

Du même auteur : « L'esclavage aux Philippines XVI – XVII s » dans *Source(s)-Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe, 7,* 2015.

-- : --

Vie de l'Association

Voyages d'études
Nous avons eu l'occasion de nos voyages d'études de découvrir l'exposition temporaire « des Samouraïs au kavaii » à l'abbaye de Daoulas puis à Pont-Aven, l'exposition « de fil en aiguille chez les Nabis ».

Nous nous sommes réunis au cours d'un repas amical en janvier pour marquer la nouvelle année avec comme invitée, notre conservatrice Brigitte Nicolas.

A Paris, au musée Guimet, nous avons visité deux expositions temporaires « L'or des Ming » et la « Chine des Tang ».

Dons au Musée
Parmi les récentes acquisitions effectuées en faveur du Musée, nous avons acquis **Un bol à raser**, en porcelaine japonaise, de 1700.

Grace à l'un de nos généreux donateurs nous avons acheté à Drouot **Un Tromblon de marine** de la manufacture de Tulle.

Conférences
Le 16 Avril, Jean-Yves Le Lan nous a présenté sa conférence sur François-René Duminy, marin et explorateur de la Cie des Indes à la salle de la Criée à Port-Louis.

Réunion
Enfin nous tenons notre prochaine **Assemblée Générale** le 3 mai prochain dans la salle de l'Arsenal de la Citadelle, mise gracieusement mise à notre disposition par le Musée national de la Marine.

Ce document est téléchargeable à partir de notre site : www.amis-musee-cie-indes.org